

Pôle système d'information et ressources humaines
Direction pilotage et ressources
Rapporteur : Agnès TAVARD

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2024_184
SÉANCE DU 26 JUIN 2024

**33 - TABLEAU DES EMPLOIS
MODIFICATION**

Au vu des créations et fermetures de postes, il est proposé de modifier le tableau des emplois (annexe 1).

La modification présentée, dans le cadre de la présente délibération, est la suivante :

Les créations des postes relevant :

- des cadres d'emplois des agents de maîtrise territoriaux, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, des adjoints territoriaux d'animation afin de recruter un chef d'équipe 1 vie éducative ;
- du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs afin de recruter un chef de service RPE CEC ;
- du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives afin de recruter un éducateur sportif bassin Collignon 7 ;
- du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique afin de recruter un accompagnateur piano ;
- du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques afin de recruter un chargé de projets artothèque 2 ;
- du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques afin de recruter un chef d'équipe développement de l'accueil et démarche usagers ;
- du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux afin de recruter un chef d'équipe stationnement ;
- du grade d'ingénieur territorial et du cadre d'emplois des techniciens territoriaux afin de recruter un chef de Service éclairage public ;
- des cadres d'emplois des techniciens territoriaux et des adjoints techniques territoriaux afin de recruter un technicien éclairage public ;
- du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux afin de recruter un agent de gestion comptable Eq. 1 compta budget EMLEP 4 ;
- du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux afin de recruter un agent de propreté et d'hygiène SPHL 1 ;
- du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux afin de recruter un agent de propreté et d'hygiène SPHL 2 ;
- des cadres d'emplois des ingénieurs territoriaux et des techniciens territoriaux afin de recruter un chef de service voirie et espaces publics ;
- des cadres d'emplois des techniciens territoriaux, des agents de maîtrise territoriaux et des adjoints techniques territoriaux afin de recruter un chef d'équipe études et travaux.

Les modifications de postes (suppression poste ancienne quotité - création poste nouvelle quotité) :

- du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique afin de modifier la quotité de temps de travail du poste enseignant cor d'harmonie : passage de 3h45/16h à 5h/16h ;
- du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique afin de modifier la quotité de temps de travail du poste enseignant contrebasse : passage de 8h/20h à 10h/20h ;
- du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique afin de modifier la quotité de temps de travail du poste enseignant hautbois : passage de 5h30/16h à 6h30/16h.

Les postes des cadres d'emploi qui ne seront pas utilisés, à l'issue des recrutements, seront supprimés lors d'un prochain conseil municipal, après avis du Comité Social Territorial.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L.313-1 à L.313-4, L.332-8 à L.332-12, L.333-1 à L.333-12 et L.333-14,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié,

Article 1er : le tableau des emplois est modifié de la façon suivante (annexe 1) :

Créations de postes :

- Pôle Cohésion Sociale et Santé :
 - 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, des adjoints territoriaux d'animation à temps complet et une prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux et des adjoint territoriaux d'animation.
 - 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs à temps complet et une prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants.
 - 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives à temps complet et une prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives.
- Pôle Proximité Citoyenneté Culture :
 - 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique à temps non complet (5h/16h).
 - 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique à temps non complet (10h/20h).
 - 1 poste créé dans le cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique à temps complet (20h/sem).
 - 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique à temps non complet (6h30/16h).
 - 1 poste créé dans le cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet.
 - 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet et une prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux.

- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet et une prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.
 - Pôle Patrimoine et Cadre de Vie :
- 1 poste ouvert sur le grade d'ingénieur territorial et dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux à temps complet et une prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux et du grade d'ingénieur territorial.
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux et des adjoints techniques territoriaux à temps complet et une prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise et des techniciens territoriaux.
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux à temps complet et une prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet et une prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet et une prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et des techniciens territoriaux à temps complet et une prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux et des ingénieurs territoriaux.
- 1 poste créé dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux, des agents de maîtrise territoriaux et des adjoints techniques territoriaux à temps complet et une prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des techniciens territoriaux et des adjoints techniques territoriaux.

Fermetures de postes :

- Pôle Proximité Citoyenneté Culture :
- 1 fermeture de poste à temps non complet (3h45/16h) dans le cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique.
- 1 fermeture de poste à temps non complet (8h/20h) dans le cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique.
- 1 fermeture de poste à temps non complet (5h30/16h) dans le cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique.

Article 2 : A défaut de pourvoir les emplois créés à l'article 1er par un fonctionnaire, en cas de recrutement infructueux, les postes pourront être pourvus par des contractuels sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération en fonction du diplôme détenu et l'expérience professionnelle du candidat et au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du cadre d'emplois de recrutement et le régime indemnitaire correspondant. Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants.

Article 3 : La collectivité peut recruter des agents contractuels, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, sur le fondement de l'article L.332-23 du code général de la fonction publique. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération par référence au premier grade du cadre d'emplois concerné par le besoin. Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants.

Article 4 : Les agents relevant de la régie à autonomie financière du port, seront recrutés conformément au code du travail sur un contrat de droit privé.

Cette présente délibération prendra effet au 1^{er} juillet 2024.

Vu l'avis favorable de la commission n° 1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 19h05		Nombre de votants : 53	
<u>Pour</u> : 48	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstentions</u> : 5 Frédéric LEQUILBEC Camille MARGUERITTE Eddy SAGET Pascal BRANTONNE Yvonne PECORARO	<u>NPPV</u> : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 26 juin 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44
Date de la convocation et de son affichage : 14 juin 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-six juin à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 14 juin 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - GENTILE Catherine (mandataire HÉBERT Dominique à son départ 18h18) – GRUNEWALD Martine - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h27) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire VARENNE Valérie à son départ 18h45) - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h40) - LAINÉ Sylvie -- LEFAIX-VÉRON Odile (arrivée 17h29) – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire LEFRANC Bertrand pendant son absence de 17h52 à 19h17) - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel (arrivée 17h35) – MORIN Lucie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 18h34) - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 18h09) – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert pendant son absence de 18h44 à 19h55) - TARIN Sandrine (arrivée 19h27) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
BRANTONNE Pascal a donné procuration à PECORARO Yvonne
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy
HAMEL Estelle a donné procuration à DUVAL Karine
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à AMBROIS Anne
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
MARGUERITTE Camille a donné procuration à LEQUILBEC Frédéric
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
SAGET Eddy a donné procuration à HERY Sophie
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal

ABSENT

MARGUERITTE David

DÉPORT

Déport de ARRIVÉ Benoit pour la question 18
Déport de LEFRANC Bertrand pour la question 29

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérécourse citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Suivi des emplois

LISTE DES EMPLOIS	EMPLOIS AU 01/06/2024	DELIBERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024			PREVISIONS DE SUPPRESSION	EFFECTIF PREVISIONNEL (en tenant compte des prévisions de suppression)
		SUPPRESSION S APRES AVIS DU CST	CREATIONS	EMPLOIS AU 01/07/2024		
EMPLOIS FONCTIONNELS DE DIRECTION						
Directeur général des services	1			1		1
Directeur général adjoint	6			6		6
Directeur général des services techniques	0			0		0
Total	7	0	0	7	0	7
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Administrateur	1			1		1
Attaché	96			96		96
Rédacteur	167			167		167
Adjoint administratif	349		1	350		350
Total	613	0	1	614	0	614
FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieur en chef	3			3		3
Ingénieur	68		2	70	2	68
Technicien	125		4	129	2	127
Agent de maîtrise	129		2	131	7	124
Adjoint technique	867		5	872	2	870
Total	1192	0	13	1205	13	1192
FILIERE ANIMATION						
Animateur	62			62		62
Adjoint d'animation	44		1	45	1	44
Total	106	0	1	107	1	106
FILIERE CULTURELLE						
Conservateur de bibliothèque	3			3		3
Conservateur du patrimoine	2			2		2
Attaché de conservation du patrimoine	8			8		8
Bibliothécaire	9			9	1	8
Assistant de conservation	20		2	22		22
Adjoint du patrimoine	24			24		24
Assistant d'enseignement artistique	28	1	2	29		29
Professeur d'enseignement artistique	10	2	2	10		10
Total	104	3	6	107	1	106
FILIERE SOCIALE						
Psychologue	2			2		2
Conseiller socio-éducatif	1			1		1
Assistant socio-éducatif	15		1	16		16
Educateur de jeunes enfants	15			15	1	14
Moniteur éducateur et interv. Familial	3			3		3
Agent social	20			20		20
Agent spécialisé des écoles maternelles	76		1	77		77
Total	132	0	2	134	1	133
FILIERE MEDICO SOCIALE						
Médecin	8			8		8
Sage-femme	1			1		1
Cadre de santé	2			2		2
Puéricultrice	9			9		9

Suivi des emplois

LISTE DES EMPLOIS	EMPLOIS AU 01/06/2024	DELIBERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024			PREVISIONS DE SUPPRESSION	EFFECTIF PREVISIONNEL (en tenant compte des prévisions de suppression)
		SUPPRESSION S APRES AVIS DU CST	CREATIONS	EMPLOIS AU 01/07/2024		
Infirmier en soins généraux	7			7		7
Infirmier territorial	4			4		4
Technicien paramédical	1			1		1
Auxiliaire de soins	1			1		1
Auxiliaire de puériculture	71			71		71
Total	104	0	0	104	0	104
FILIERE POLICE						
Chef de service de police municipale	0			0		0
Agents de police municipale	22			22		22
Garde-champêtre	1			1		1
Total	23	0	0	23	0	23
FILIERE SPORTIVE						
Conseiller des APS	0			0		0
Educateur des APS	42		1	43		43
Opérateur des APS	2			2	1	1
Total	44	0	1	45	1	44
TOTAL GENERAL						
	2325	3	24	2346	17	2329
Autres emplois						
Collaborateur de cabinet	3			3		3
Assistants maternelles	47			47		47
Apprentis	29			29		29
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	3			3		3
Agents recenseurs	18			18		18
Emplois saisonniers	240			240		240
Adultes-relais	2			2		2
Régie à autonomie financière du port						
Assistante direction ports et nautisme	1			1		1
Chef de service technique portuaire	1			1		1
Conseiller technique administratif et financier	1			1		1